

L'APOLOGIE DU RIDICULE ET DE LA TRIVIALITÉ, UN PROJET ÉDUCATIF DANS LE CONTE NÉGRO-AFRICAIN : LE CAS DU CONTE IVOIRIEN

Georges Koffi KOUASSI

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

koffigeorgeskouassi@yahoo.fr

Résumé : Dans le conte ivoirien, le ridicule et la trivialité constituent des supports d'éducation. Enveloppés dans le comique, ils permettent au peuple négro-africain en général et le peuple ivoirien en particulier d'acquérir les vertus et valeurs morales nécessaires à la cohésion sociale. En effet, par le ridicule et la trivialité, le conte fait la satire de l'égoïsme, dénonce la méchanceté sans éreinter pour laisser émerger chez le sujet ivoirien l'altruisme, la fraternité ou la solidarité favorable à l'entente inter et intra-communautaire.

Mots-clés : Apologie-conte-éducation-ridicule-trivialité

THE APOLOGY OF RIDICULOUS AND TRIVIALITY, AN EDUCATIONAL PROJECT IN THE NEGRO- AFRICAN TALE: THE CASE OF THE IVOIRIAN TALE

Abstract: In the Ivorian tale, ridicule and triviality are educational supports. Enveloped in comic, they allow the African Negro people in general and in particular to acquire the virtues and moral values necessary for social cohesion. Indeed, by ridicule and triviality, the tale is the satire of selfishness, denounces the malice without bothering to let emergence in Ivorian subject altruism, fraternity, solidarity favorable to the understanding inter and intra community.

Keywords: apology- tale-education-ridiculous-triviality

Introduction

A la différence de l'épopée, du proverbe, du mythe..., le conte est un récit d'aventure imaginaire teinté de merveilleux. Il est un genre de la littérature orale multidimensionnel qui dévoile le vécu quotidien des Hommes à travers la satire de leurs actes irrévérencieux (la méchanceté, l'égoïsme, l'hypocrisie...) pour qu'ils soient appréhendés et servir d'exutoire à la reconversion des mentalités. Pour y parvenir sans offusquer ni porter atteinte à la sensiblerie des hommes, le conteur déploie un registre langagier qui combine à la fois le ridicule et la trivialité dont le projet inavoué est de dépeindre, par le truchement du comique qui génère le rire, les travers de la société africaine négro africaine, mieux la société ivoirienne. Fort de ce qui précède, Quel est l'apport éducatif du ridicule et de la trivialité dans le conte ivoirien ? Le ridicule et la trivialité ne travestissent-ils pas le contenu du conte sur le plan éthique ? Pourquoi, dans la mise en

performance du conte, le conteur éprouve-t-il le besoin de faire usage du ridicule et de la trivialité ?

Partant d'une analyse de la structure endogène du conte, (Flahault 2001, p.18) suggère que si le ridicule et la trivialité interfèrent dans ce genre oral, c'est que : « il y a dans l'art du conte [...] toute une partie de mime, de comédie extrêmement importante dont la fonction est éminemment esthétique et destinée à transmettre des émotions ». Dans les faits, le ridicule et la trivialité sont des éléments constitutifs qui tentent sous le couvert du comique d'interpeller ou sensibiliser les peuples africains. À ce titre, faire l'apologie du ridicule et de la trivialité dans le conte ivoirien, c'est admettre que ce genre déploie une pédagogie qui, pour (N'da 1984, p.164), suppose que pour : « qu'une histoire intéresse l'enfant, il faut qu'elle soit amusante, qu'elle éveille sa curiosité, stimule son imagination ». En outre, le choix des thèmes du ridicule et de la trivialité, pour nous, se justifie en ce qu'ils s'encastrent dans un procédé parolique donnant la possibilité au conteur de détendre, amuser ou distraire l'assistance tout en leur transmettant les préceptes moraux et les leçons vertueuses. De ce point de vue, le sujet d'étude présente un intérêt certain pour une analyse endogène de l'impact du ridicule et de la trivialité sur le comportement de l'auditoire lorsque le conte est mis en performance.

Par ailleurs, notre volonté d'explorer cette thématique (le ridicule et la trivialité) est guidée par le souci de faire connaître que tout ce qui est de l'ordre du ridicule et de la trivialité n'est pas forcément banal, car sous l'apparence de la vacuité comportementale et la vilénie caractérielle des actants se dessinent la propension de ce genre littéraire à dénoncer les défauts et vices des humains pour les éduquer à être des Hommes vertueux possédant des valeurs telles que la générosité, la solidarité, la fraternité [...]. Toute chose qui confère au sujet une pertinence scientifique d'autant plus que son objectif est de convoquer l'examen introspectif des personnages, sous le manteau du ridicule et de la trivialité géniteurs du comique, de la bouffonnerie ou du burlesque. Mais au-delà de cette perception, l'articulation interne du sujet ne manque de susciter des interrogations : dans quel sens le ridicule et la trivialité constituent un projet éducatif dans le conte ivoirien et quels en sont leurs impacts ? Le conte africain étant, selon (Gourdeau 1973, p.13), « le reflet de la société où il est né », son contenu thématique éduque à l'acquisition de vertus morales de ladite société. De ce qui précède, on peut, donc, déduire que le conte, à travers le jeu du ridicule et de la trivialité suscitent la reconversion mentale. Par ailleurs, sous l'action du ridicule et de la trivialité, ce genre de la littérature orale éduque à l'acquisition de vertus morales (la solidarité, l'altruisme, le pardon, la tolérance...). En outre, par sa pédagogie diffusée sous le couvert du ridicule et de la trivialité, le conte ivoirien donnent les rudiments éducatifs nécessaires à l'intégration sociale harmonieuse de l'ivoirien ?

Les hypothèses susmentionnées, si elles constituent un but à atteindre dans notre étude, force est de reconnaître qu'on ne peut y parvenir que lorsqu'elles sont soutenues par une approche méthodologique conférant son efficacité scientifique. À ce sujet, faisons observer que le conte est un genre de la littérature orale, donc un récit. En conséquence, c'est dans la narration que le

ridicule et la trivialité sont déployés pour aboutir à un rendement éducatif. Fort de ce qui précède, la démarche narratologique est indiquée, dans le cas de l'étude de ce genre. Pour (Gingembre, 1996, p.87) : « la narratologie se définit comme l'analyse des composantes et des mécanismes du récit [...], s'intéresse au récit comme mode de représentation verbale de l'histoire. Elle répond à la question : qui raconte quoi et comment ». Cette démarche va permettre de cerner les éléments endogènes du récit, déterminer les mécanismes de fonctionnement qui préside l'instance narrative. À cette approche méthodologique s'ajoute la sociocritique, en ce que le conte est un produit social. Duchet (1979, p.4) ne dit pas le contraire lorsqu'il suggère : « la sociocritique est la conception de la littérature comme l'expression d'un social vécu [...]. Il s'agit d'installer le social au centre de l'activité critique et non à l'extérieur de celle-ci [...] ». Cette approche méthodologique aura l'avantage de nous donner l'occasion d'aborder les thèmes en rapport avec la société qui a engendré le conte tout en permettant de comprendre le fonctionnement du ridicule et de la trivialité dans le contexte social. Aussi, une analyse minutieuse du sujet incline-t-elle à articulé notre étude autour de trois axes qui partent de la définition terminologique à l'exploration du ridicule et de la trivialité en tant que projet éducatif en passant par l'examen des modalités d'exercice desdites ridicules et trivialités dans le conte ivoirien.

1. Modalités d'exercice du ridicule et de la trivialité dans le conte ivoirien

Il est question d'appréhender les différents canaux ou mécanisme de surgissement du ridicule et de la trivialité dans le conte ivoirien. Le conte négro-africain en général et le conte ivoirien en particulier, pour être un instrument éducatif est d'abord et avant tout divertissement, distrayant, voire ludique. C'est cet aspect du conte que Komoé (1983, p.24) nous rappelle en ces termes : « la séance du conte est d'abord un jeu oral organisé qui doit intéresser, amuser [...] débarrasser avant d'instruire et d'informer ». Or, parler de jeu oral, c'est de *facto* faire référence à l'humour, au rire relaxatif qui détend et confère la bonne humeur. Mais parvenir à un tel état de quiétude qui met l'individu à l'abri de tension colérique suppose la mise à contribution du comique. C'est à juste titre que Chevrier (2001, p.47) nous interpelle que : « le conte n'est pas une mise en scène de l'histoire des hommes, c'est un jeu comique [...] ». C'est dans ce jeu comique, il convient d'admettre que le ridicule et la trivialité sont convoqués pour servir de support expressif dans le but d'aborder habilement et subtilement divers sujets susceptibles d'éreinter, choquer ou irriter les sensibilités.

En réalité, faire usage du ridicule et de la trivialité dans la narration du conte pour atteindre un objectif éducatif sous fond comique est une épreuve langagière qui n'est pas aisée. Pour tout dire, le conteur a recours à une technique parolique capable d'activer deux formes de comique selon qu'il s'agit de faire usage du ridicule ou de la trivialité dans le récit conté. Au regard de ce qui précède, il apparaît évident que le binôme « ridicule et trivialité » dans le conte africain se déploie en fonction de la charge comique qu'on lui imprime. Ainsi, on aura le comique de geste dont le rendement stylistique conduit à la manifestation du ridicule et le comique de mœurs s'extériorisant par la trivialité. Dans les faits, au-delà des formes de comiques déjà mentionnées, il est idoine de dire que

d'autres formes de comique, en l'occurrence, le comique de situation, de caractère interfèrent dans le conte ivoirien. Cependant, notre propension à privilégier le comique de geste et de mœurs résultent du fait que l'interférence du ridicule et de la trivialité y est abondante dans les deux formes que les autres. Les modalités d'exercice du ridicule et de la trivialité dans le conte ivoirien élucidées, voyons concrètement leur manifestation dans ledit conte.

1.1 Manifestation du ridicule et de la trivialité dans le conte ivoirien

Le ridicule et la trivialité dans la narration du conte ivoirien, pour atteindre son objectif, se produit sous l'égide du comique. C'est, donc, épreuve langagière qui n'est pas aisée pour la bouche inexperte. Le conteur a donc recours au comique de situation et de mots, notamment dans les contes de décepteur.

-Le comique de situation, élément instigateur de ridicule dans le conte ivoirien

Le comique de situation et de mots ont en commun la capacité de susciter le rire qui dévoile le ridicule chez les actants. Le comique de situation révèle, sous le manteau de l'anthropomorphisme, les traits de caractères grossiers, les vices et défauts des personnages dépeint avec un langage volontairement déformé, manié et remanié de façon à susciter le rire qui transmute en ridicule les différentes tribulations des personnages engagés dans le procès du récit. Le comique de mot vient en renfort au comique de situation pour intensifier l'effet du ridicule qui dévoile, quant à lui, dans l'exploitation des ressources du langage se déployant sous forme de jeu de mots, les défauts de prononciation (bégaiement, zézaïement, recours au jargon). Les mots dévalorisants, disqualifiants ou prétentieux. Dans les faits, le ridicule qui s'identifie à ce qui est digne de risée, moquerie etc. est, en réalité, attaché au comique. Or, pour Bergson (1940, p.20) : « il n'y a de comique en dehors de ce qui est proprement humain ». C'est dire que le comique qui expose au ridicule, dans le conte, combine le ridicule, le burlesque et la bouffonnerie suscitant le rire qui instaure l'humour, provoque l'ironie, favorise la parodie et engendre la trivialité. Dans les contes moraux où se logent les contes du décepteur et les contes humoristes, le ridicule est usuel pour tourner en dérision les actes immoraux, les comportements dénués d'humanisme et d'humanité. On comprend alors le bien fondé des propos de (Amadou 1993, p.84) lorsqu'il martèle que « le conte ne doit pas être toujours agréable à écouter et, à certains moments doit pouvoir dérider les austères. Un conte sans rire est comme un aliment sans sel ». En réalité, lorsqu'on se réfère aux contes du décepteur, le comique de situation sert de couverture à l'exercice de la ruse pour décrire un personnage se trouvant dans un état humainement inconcevable, physiquement insoutenable au regard de la rudesse et l'incongruité de l'épreuve à laquelle il est soumis mais qu'il l'aborde avec un air drôle et fascinant.

Dans le conte intitulé « comment lièvre gagna la fille du roi », le comique de situation jaillit dès l'entame du récit : le roi publia un jour que celui qui aurait pu couper du chiendent avec son sexe pour couvrir la case en construction, épousera sa fille ». L'épreuve est d'autant plus dévalorisante qu'elle suscite le rire dévoilant le comique qui met en exergue le ridicule. En effet, le roi méchant

concocte une épreuve dont la vacuité tourne en ridicule ce dernier et les candidats. La façon pour le lièvre de résoudre l'énigme de l'épreuve est patente :

Il alla chez le tailleur se confectionner un pantalon bouffant très approprié avec une faucille dont la manche fut cousue dans le tissu par devant.

L'ensemble de la faucille était dissimulé par les plis du tissu du pantalon.

Diarrassouba (1975, p.84)

On découvre dans cette deuxième séquence du conte que le ridicule s'amplifie puisque le modèle du pantalon censé permettre à lièvre de remporter l'épreuve est d'une extravagance hors norme couvrant son auteur d'opprobre et de ridicule. Ici, le ridicule sert de prétexte d'appel à la vigilance, au flegme de l'individu pour faire face aux écueils ou difficultés existentielles. Pour tout dire, le comique de situation, dans le conte négro africain à l'instar du conte ivoirien, surgit chaque fois que le rôle de « trompeur-trompé » ou de « voleur-volé » est dévolu à araignée. On constate, par ailleurs, qu'araignée est victime des pièges qu'elle tend à ses adversaire, toute chose qui soumet ce personnage décepteur à l'autoflagellation, donc au ridicule. Prenons cette autre séquence extrait de *Pagne noir* de Dadié (1955, p.53) intitulé « le bœuf de l'araignée » pour apprécier une autre version du comique de situation qui convoque le ridicule. À l'abri du regard discret Kacou Ananzè¹ (araignée) s'apprête à manger tout seul son bœuf en vociférant en ces termes : « c'est, ici, que je mangerai mon bœuf, se dit Kacou Ananzè. Le tuer, le débiter, le mettre en marmite, l'apprêter, fut l'affaire d'une heure au plus [...] il se préparait à manger lorsque quelque chose tomba du ciel ».

La propension à la gourmandise d'araignée est dévoilée dans toute sa laideur montrant ainsi qu'elle est un défaut disqualifiant et ridiculisant. En outre, le comique de situation qui génère le ridicule résulte aussi de l'attitude condescendante qui infère un comportement de supériorité. En témoigne ces propos de kikala teintés de complexe de supériorité « je peux te faire avaler la mort d'une gorgée. Je ne ferai point par respect pour le pacte qui me lie à tous les esprits serviteurs du gris-gris que tu tiens de mon commensal en initiation, notre supérieur Yendou l'oryctérope » Hampâté Ba Amadou (1987, p.28). Le complexe de supériorité pousse kikala à se substituer à un être au pouvoir divin ayant le droit de vie ou de mort alors qu'en réalité, il n'en a pas la qualité. Du coup, il devient un usurpateur de titre sanctionné par le ridicule. Aussi, à l'horizon du comique de situation se profile-t-il le comique de mot laissant germer une autre constante du ridicule dans le conte ivoirien.

- Le comique de mot, instigateur de ridicule dans le conte ivoirien

Cette forme de comique réside dans la force des mots débités dans un langage dévalorisant, prétentieux, dédaigneux, voire disqualifiant. Pour le cas stricto-sensu du conte ivoirien, il se traduit en termes de jeux de mots, défaut de

¹ Kacou Ananzè, sur le plan onomastique est un des noms donné à l'araignée par certains peuples akan de Côte d'Ivoire, en l'occurrence, les Baoulé, les Agni, les Attié etc.

prononciation ou d'usage de la digloxie² langagière. Le conte intitulé « Araignée et sa fiancée » François Amon d'Abi (1973, p.36) voit l'usage du terme « me poua kamoulité ! » qui signifie en langue N'zima kotoko³ « si ce n'est pas du riz blanc, c'est du riz noir » traduisant l'embarras qui couvre l'araignée de ridicule lorsqu'il s'est agi de trouver le nom de la variété de riz préparé avant de passer à table avec sa fiancée. Son incapacité à deviner avec exactitude le nom du met l'a introduit dans le tourment du ridicule précipitant sa fuite dans la forêt. Au-delà du ridicule, c'est le flegme du prétendant et sa responsabilité futurs qui sont testés. Analysons, la séquence du conte qui va suivre pour comprendre que la charge sémantique dévalorisant des mots extériorise le comique de mot ridiculisant souvent le personnage actantiel dans son parcours narratif. « Petit Bodiel, lui, ne cessait de se tordre de rire pour avoir ainsi roulé les deux plus grosse viande de la brousse : le lourd éléphant et le massif hippopotame » (Amadou 1987, p.47).

Les substantifs adjectivaux « grosse, lourd et massif » renvoient au champ lexical d'un personnage qui a une surcharge pondérale amplifiée symptomatique d'une disgrâce esthétique. Actualisés les signes adjectivaux susmentionnés ont un contenu irrévérencieux. Et, Petit Bodiel, en les déployant, tourne en dérision leur physionomie grotesque, donc les ridiculise pour dénoncer ou faire la satire de la laideur esthétique associée au défaut physique et moral. Dans cette logique, Birago DIOP, s'il est de nationalité sénégalaise est d'abord et avant tout négro africain, à ce titre, il a en partage certains contes avec les autres peuples négro-africains, à l'image du peuple ivoirien. D'où le choix d'une séquence illustrative de son conte intitulé « le taureau de bouki ». Araignée ayant outrepassé l'interdiction des nains de danser leur danse le jour est sanctionnée la protubérance d'une bosse sur son dos. Disqualifiée, elle subit la turpitude ridiculisant des femmes « toutes les femmes qui avaient faim accourent et me prenant par les bras, les jambes, la tête, me tirèrent de mon trou et la bosse sortit. Et, elles me huèrent au lieu de plaindre » Diop (1961, p.112). On constate, dans ce conte, que les termes « me prenant par les bras, les jambes, la tête [...] me tirèrent de mon trou [...] » montre qu'araignée est brutalisée, humiliée et ridiculisée. En réalité, ici, dans ce conte, le trompeur est trompé. Pire, elle subit la sentence du voleur-volé s'est appliquée dans toute sa rigueur pour dépeindre l'imprudence, le non-respect de l'interdit qui conduit au désastre.

Au total, que le ridicule, sous la pression du comique de situation ou de mot, surgisse dans les contes du décepteur, d'aventure..., il n'est pas fortuit, car que se moque du lièvre imprudent et prétentieux, rit de la vacuité des stratagèmes d'une araignée veule, il a un objectif moralisant, donc éducatif. Toutefois, le ridicule, pour être un vecteur d'éducation du peuple négro africain en général et ivoirien en particulier par le truchement du conte, il doit être en

² Digloxie langagière, c'est une technique de narration qui consiste à introduire les mots de la langue vernaculaire ou langue maternelle dans le récit. On rencontre cette forme de narration chez des écrivains ivoiriens tels que : Ahmadou Kourouma, Bernard Binlin Dadié, Jean Marie Adiaffi...

³ Les Nizma Kotoko, ce peuple est un sous-groupe akan occupant le département de Grand-bassam et initiateur de l'abyssa, danse sacrée exécutée durant une semaine sur la place publique chaque année.

interaction permanente avec le trivial qui lui confère toute la densité humoristique dans le jeu du comique de caractère.

1.2 Le comique de caractère et de mœurs, un support de diffusion de la trivialité

Le comique de caractère et de mœurs constitue des canaux d'extériorisation de la trivialité dans le conte ivoirien. Puisqu'en plus de se focaliser sur la psychologie des personnages, il fait également la satire, sous le manteau de la comédie, des travers et attitudes vachards des hommes.

-Le comique de caractère, canal d'extériorisation de la trivialité

Le comique de caractère s'oriente sur la psychologie des personnages du conte. IL met en relief les défauts, critique les comportements déviationnistes tels que : l'avarisme, le manque d'altruisme, la cupidité, la jalousie, l'hypocrisie, l'égoïsme... qui dévoile l'image du personnage actantiel du conte sous un angle de regard déformant, inapproprié ou disqualifiant pour l'affecter à celle des hommes. La trivialité qui se relève de la fois de la banalité, du grossier, du vil ou du veule se positionne à découvert par le canal du comique de caractère. Dans les contes humoristiques, sous le masque du comique de caractère, le trivial est d'un usage abondant. Analysons cette séquence de conte intitulé « Le champs d'igname » de Dadié (1988, p.128) pour en découvrir la quintessence. Voulant dévorer seul le champ d'igname, pourtant considéré comme une provision familiale Kacou Ananzè (l'araignée) donne à sa famille les consignes suivantes reçues en rêve : « [...] je vous dis que je vais mourir et qu'il vous incombe de faire ce que l'on m'a dit en rêve. Tenez, j'oubliais, il recommandait de mettre sur ma tombe, un mortier, un pilon, une marmite, du sel, de l'huile, quoi encore ? ». Le comique de caractère réside dans le dialogue d'Ananzè avec le personnage onirique. En termes de dialogue, il n'en est pas un puisque c'est un monologue initié par le décepteur. Dans ce récit, la trivialité sous un fond comique surgit dans les recommandations, car lorsqu'Ananzè dit de mettre sur sa tombe « un mortier, un pilon, une marmite, du sel, de l'huile... » qui rappelle le champ lexical d'un festin en préparation, son projet inavoué est démasqué avant qu'il ne soit exécuté. Mais surtout, c'est sa psychologie égocentrique doublée d'une gourmandise insatiable qui est portée au grand jour. A l'évidence, dans ce conte, l'éthique de l'altruisme, la philanthropie, le partage... est prônée pour que cesse l'individualisme, le manque de solidarité, de fraternité... dans les actes et comportements des hommes. Cet autre conte de l'auteur susmentionné intitulé « Araignée et tortue » (Dadié 1955, p.35) nous comble de son effet comique de caractère qui génère ipso facto le trivial. À preuve nous est donnée dans cette séquence qui présente la lutte entre Kacou Ananzè et la Tortue « dressée sur sa petite queue, la tortue, d'un geste très rapide, fulgurant, en l'air, jette kakou Ananzè. Et où se retrouve-t-il ? Dans son village ». La description de la scène agonistique dresse le profil du comique de caractère certes mais le présente sous son aspect trivial, la posture de la tortue et les prouesses qu'elle réalise dans la lutte sont totale adéquation avec la stature, mieux la physionomie de ce reptile taciturne et nonchalant. Affirmer que la tortue se dresse sur « sa petite queue, la tortue, d'un geste très rapide, fulgurant, en l'air, jette kakou Ananzè » relève de

la trivialité d'autant plus que les actes de bravoure du reptile sont l'expression déguisée d'une turpitude choquante.

Par ailleurs, dans les contes agni indénié de Ano (1988, p.43), la formule introductive « Autrefois, grenouille était une prostituée » suggère la présence de la trivialité. En effet, la prostitution a une connotation péjorative dans le conte, en ce qu'elle s'associe à la débauche ou la dépravation comportementale. De sorte que la grenouille présente l'image d'un personnage veule ou philistin. En vociférant en ces termes « Tu es puissant. Tu es infatigable en œuvre d'amour » pour saluer l'exploit sexuel de la libellule qui est son partenaire occasionnel d'un soir, grenouille, sous l'égide du comique de caractère, projette sa concupiscence farfelue qui la confine dans le rang des rebus. Au total, la prostitution, dans ce conte, est célébrée pour moraliser le sujet humain afin qu'il soigne son comportement. Pour tout dire, le comique de caractère, s'il constitue un creuset de la trivialité s'associe au comique des mœurs pour garantir son rendement didactique.

-Le comique des mœurs, creuset d'expression de la trivialité

Le comique des mœurs est un domaine d'exercice de la trivialité. Cependant, il se détache subtilement du comique de caractère, en ce sens qu'il se signale par la satire des vices, des défauts ou des travers susceptibles de désorienter le comportement normal du sujet humain. Par ailleurs, la dénonciation des comportements anticonformistes s'exprime dans les propos de *Petit Bodiel* dans cette séquence :

Allawalan, tue les vieillards intempestifs ! paralyse les jeunes fougueux qui parlent à contretemps ! fais, ô Allawalan que je sois l'idole vivant devant laquelle tous les habitants de la jungle s'agenouillent, yeux clos et tête baissée [...] pour tout dire, Allawalan, je voudrais que nous soyons deux à partager l'éternité et la puissance. Tu seras au ciel et moi sur la terre [...] amen !.

Amadou (1987, p.67)

La vanité triviale de Bodiel est critiquée ainsi que son projet inavoué d'assoiffé de pouvoir dénoncé. Les modalités d'exercice du ridicule et de la trivialité examinées, analysons le rapport existant entre le ridicule et la trivialité dans le conte ivoirien.

-Rapport entre le ridicule et la trivialité dans le conte ivoirien

Le ridicule et la trivialité, dans le conte ivoirien, ont certes un point d'encrage différent mais produisent les mêmes effets provocateurs de rire, d'humour par le comique pour faire la satire afin d'aboutir à un objectif de moralisation. On comprend alors la préoccupation de Mahamadou (1968, p.180) lorsqu'il s'exprime en ces termes : « le comique et l'humour constituent les moyens les plus adéquats de la satire qui s'exerce de diverses manières ». Dans les faits, le ridicule tout comme la trivialité permet de tourner en dérision les travers. Le ridicule et la trivialité, à l'image du rire, dans la perception de Fouraste

(1983, p.79) constitue donc « un moyen de parler, de penser, de communiquer, moyen auquel l'être humain, recourt fréquemment pour traiter de tout... même du tragique et de la douleur ». Cela dit, la charge comique de la trivialité et du ridicule, à n'en point douter, vise le même objectif tant sur le plan didactique qu'éducatif. De ce point de vue, le rapport qu'ils entretiennent dans le conte ivoirien en situation de performance n'est pas fortuit. Mais si le rapport entre le ridicule et la trivialité n'est fortuit dans le conte ivoirien, quel est véritablement son impact sur l'auditoire

2. Impact du ridicule et de la trivialité sur l'auditoire dans la mise en performance du conte ivoirien

Le ridicule et la trivialité dans le conte ivoirien, avons-nous déjà souligné plus haut vise le même objectif didactique et éducatif. Fort de ce qui précède, leur rapport est davantage complémentaire que conflictuel. Ainsi, si le ridicule soutient le comique quel que soit la forme qu'il prend, la trivialité demeure également fille du comique à travers d'autres formes permettant de l'exprimer ou de le justifier. En tout état de cause reconnaît Amadou (1994, p.13) dans la préface de Kaïdara à propos du conte qu'il est : « [...] à la fois futile, utile et instructeur ». De cette assertion, on peut déduire du conte qu'il déploie le ridicule ou la trivialité par le comique à un double impact sur l'auditoire. IL s'agit de l'impact persuasif qui se rapporte à la charge du ridicule d'une part et de l'impact dissuasif qui émane de la trivialité.

2.1 Impact persuasif du ridicule dans le conte ivoirien

Perçue sur le plan dénotatif selon le dictionnaire pratique du français, la persuasion est « la capacité amener quelqu'un à croire, à vouloir » et l'adjectif persuasif renvoie à celui qui le pouvoir de persuader. Dans le conte ivoirien, l'impact persuasif dérive du comportement des personnages actantiels déployés dans la narration. Or, ces personnages qu'il soit Lièvre, Araignée, Hyène, Tortue... sont, en général, des animaux qui, en réalité, sont les substituts des hommes. Toute chose qui pousse Koulsy (2002, p.48) à admettre que : « c'est dans l'animal qu'il faut creuser pour déterrer les limites de l'homme ». Lorsque dans « le néré de Dissia » de Touré (2002, p.89), le héros Topé l'araignée se déguise pour échapper à l'hostilité de Dissia « il se vêtit de la peau du rat et se rendit à l'invitation de Dissia. Mais sa ruse thuriféraire est découverte et réprimée. Aussi à l'horizon de l'épreuve savamment montée se profile-t-il l'échec qui rend ridicule. Mais au-delà du ridicule, c'est l'expression de l'incompétence, l'ignorance devant persuader au respect de la parole donnée, l'amour du prochain, le partage qui est exalté. Par ailleurs, parce que le ridicule, dans le conte ivoirien, est dissimulé dans le comique, l'auditoire est parfois et presque toujours fouetté dans son orgueil, touché dans son honneur et dans sa dignité. Alors « sa position sociale est tout aussi frappée et se trouve souvent compromise à plus ou moins » reconnaît Ziguï (1985, p.895). Pour parvenir à l'autocorrection, la persuasion que confère le ridicule devient un support de pacification de l'atmosphère sociale au service de l'assistance. Jetons un regard prospectif sur cet autre extrait de *Les aventures de Topé-l'araignée* pour comprendre les intentions du

roi qui, enquête d'un gendre impose une épreuve ridicule, parce qu'hypothétique et raisonnablement absurde :

Ma fille est en âge de se marier. Mais je ne donnerai qu'au plus méritant d'entre vous. L'épreuve n'est pas bien difficile. Vous danserez jusqu'à ce que, de ce sol rocailleux monte de la poussière ! ».

Touré (2002, p.115)

En réalité, l'incongruité de l'épreuve est à la mesure du ridicule que le roi projette couvrir son futur gendre, car le sol est rocailleux, donc imperméable à la poussière. Le non-dit, c'est qu'en dessous de la volonté de ridiculiser se dresse le souci de persuader que le mariage n'est pas un acte anodin et l'apanage de l'individu flemmard mais idoine pour le sujet humain qui a du flegme. Le culte du ridicule se mue en une activité persuasive interpellant que celui qui veut convoier en justes noces doit s'armer de courage pour faire face aux écueils. La persuasion en tant que principe éducatif du ridicule dans l'action comique du conte ne peut atteindre son efficacité qu'en agissant de façon concomitante avec l'activité dissuasive de la trivialité.

2.2 Impact dissuasif de la trivialité dans le conte ivoirien

L'impact dissuasif de la trivialité revoie à l'idée qu'en situation d'émission, le langage trivial déployé dans le conte n'est pas forcément péjoratif, en ce qu'il dissuade les comportements anticonformistes, la récurrence des vices, les défauts, les travers... des hommes. Les propos de *Petit Bodiel* s'adressant à sa mère sont d'autant plus insultants qu'ils démontrent le manque de respect pour sa génitrice « vieille femelle édentée, veuve de feu mon père » (Amadou 1987, p.69). En réalité, aussi trivial qu'il puisse paraître, cette remarque désobligeante est extériorisée pour interpellier les progénitures de se garder de vilipender leurs parents, pire les humilier ou les banaliser. Pour avoir offensé sa mère Petit Bodiel est sanctionné de malédiction, car il a transgressé un interdit social, celui du respect des parents géniteurs (père et mère). On comprend, à juste titre, l'amplitude didactique de la pensée de Diarrassouba (1975, p.190) lorsqu'elle témoigne : « la morale du conte vise à montrer à l'homme ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire dans sa vie quotidienne ». Au total que le ridicule et le trivial, sous l'égide du comique, produisent un impact persuasif ou dissuasif, ils contribuent à faire l'Africain en général et de l'ivoirien en particulier, un individu vertueux et moralement stable pour la cohésion sociale. Mais en marge du projet vertueux et éthique que le ridicule et la trivialité confère, il y a une volonté éducative.

3. Le ridicule et la trivialité, facteurs d'éducation dans le conte ivoirien

La peinture du ridicule et de la trivialité, le conte ivoirien, si elle présente les personnages tant leur vacuité comportementale que dans leur attitude vacharde, n'est pas à banaliser ni à infantiliser. Puisqu'en dessous de ludisme qu'engendre le comique exposant les actants au ridicule et à la trivialité se dessinent l'éducation. Laquelle est différente de celle de l'occident codifiée par

un système d'apprentissage complexe. Ici, en riant ou en se moquant de l'imprudence de l'araignée, l'attitude irrévérencieuse de l'hyène, la tortue sans vélocité motrice ou du lion olibrius, on apprend à distinguer le bien du mal, pour mieux se comporter, opérer une reconversion mentale afin de s'autocorriger. Seka (1981, p.181), en martelant « [...] le conte, dans la société de l'oralité, permet à l'individu de réfléchir sur sa propre destinée, car il contient en général des idées profondes. IL appartient à chaque individu de l'utiliser dans sa vie courante et selon ses propres objectifs » ne révèle-t-il pas la dimension éducative de ce genre de la littérature orale qui, pour être efficace et atteindre son objectif s'inscrit dans le ridicule et la trivialité. Mais concrètement comment l'éducation par le ridicule et la trivialité s'exerce-t-elle ?

3.1 Le ridicule et la trivialité dans le conte ivoirien, un canal de transmission des normes éducatives

Les normes éducatives dont il question se signale en termes d'extériorisation de vertus morales qui participent à l'apaisement ou la pacification des rapports intra-communautaires. Pour être précis, disons que l'éducation que le conte initie par le truchement du ridicule et de la trivialité favorise l'autocritique permettant de distinguer l'autorisé de l'interdit.

-Le ridicule et la trivialité dans le conte ivoirien, un exercice éducatif pour l'acquisition de vertus morales

Dans le conte ivoirien, le ridicule et la trivialité distillent, sous fond de comédie, laissent surgir des antivaleurs, c'est donc une technique de « simulation ou dissimulation » pour que triomphent dans le cœur et l'esprit de l'auditoire les vertus morales telles « la générosité, l'altruisme, la solidarité... ». Toui Bi (1998), en psalmodiant :

Le conte en tant que pôle de cristallisation de la fiction et du réel, l'abstrait et du concret, consacre une large part à la description des situations de manière à ce que le fait ou le concept décrit puisse s'imposer à la mémoire du groupe social.

Toui Bi (1998, p.202)

Lorsque dans le conte de Dadié (1955, dieu promet un bœuf en récompense à celui qui réussira à abattre le gros fromager de son champ. Mais l'incongruité de la promesse est l'arbre ne doit être abattu qu'avec un objet tranchant « l'arbre ! oui... mais pas avec une hache, pas avec un fer tranchant ! » (Cf. Dadié 1955, p.54) mais avec le phallus⁴. Une telle exigence est d'autant plus irréaliste qu'elle relève de la trivialité. À travers, la trivialité des consignes se dévoile un vilain défaut à éviter, il s'agit de la méchanceté, l'égoïsme, l'égoïsme. Aussi, dans l'acte de trivialité se profile-t-il le souci d'éduquer le sujet ivoirien à l'acquisition des normes vertueuses exigeant l'esprit de partage, l'honnêteté, la solidarité. En donnant des ordres au vieux vautour « je peux te

⁴ C'est un terme qui désigne le pénis. Dans l'antiquité, le phallus est la représentation du membre viril en érection, la force reproductrice de la nature. C'est donc le symbole de l'organe sexuel masculin en érection.

faire avaler d'une gorgée... » Petit Bodiel (1987, p.28) joint le ridicule au trivial, en ce sens qu'il met en lumière son attitude dandyste, mieux son comportement dénué d'humilité. De ce point de vue, il présente le faciès d'un cote modèle à ne pas imiter parce que moralement laid. Dans un autre registre, apprécions cet autre propos de Petit Bodiel adressé au vieux vautour « allons, vieux chauve ! sors ce que tu as en tête, et surtout garde toi de dire ce qui serait contraire à mon attente ». Dans ce discours méprisant, voire ordurier jaillit le manque de respect, de considération qui caractérise le personnage de Petit Bodiel. Actualisé, la logique interne de ce discours est certes triviale mais il concourt à interpeller l'assistance à modeler leur façon de parler, adopter un ton conciliateur pour favoriser l'entente cordiale. Au total, disons que le ridicule et la trivialité, tout en permettant l'acquisition de vertus morales participe également à la promotion de la culture ivoirienne.

-Le ridicule et la trivialité dans le conte ivoirien, un instrument de promotion de la culture ivoirienne

Conter est un art. C'est même une épreuve qui requiert de la part du conteur le savoir parler et convaincre. Mais parvenir à envelopper le ridicule et la trivialité dans est l'apanage de celui qui a la maîtrise de la culture de son terroir, car dans la structure narrative du récit, reconnaît Gore (1980), siège :

Des caricatures aux caractéristiques absolues : laideur inimaginable, voracité hors du commun, sottise sans égal etc. qui détermine [...] le comique naissant du contraste, c'est-à-dire du fait que les faits rapportés jurent manifestement avec la réalité.

Gore (1980, p.283)

En réalité, l'instance narrative du conte qui fait référence aux personnages, temps et espace s'appuie sur la culture du peuple censé en être le destinataire. C'est pour cette raison que l'incongruence caractérielle ou comportementale d'une araignée récalcitrante et réfractaire à toute règle de bienveillance conduit inexorablement ce personnage à la tyrannie du ridicule. C'est, ici, l'expression d'une pédagogie ayant un rapport étroit avec la culture. Ano (1989, p.30) confirme l'interférence salvatrice de la culture source dans le conte par cette assertion « les préceptes sous forme de moral...est le fruit d'expérience pratique séculaire transmise de génération en génération et caractérise l'empirisme du négro-africain fondé sur l'autorité des ancêtres ». Analysons ensemble cette séquence du conte extrait de *Les aventures de Topé L'araignée* de :

Les émissaires du roi pour apprécier l'attitude de Dissia « Dissia dit qu'il faut être fou pour laisser passer pareille occasion. Il mit donc tout son ventre et tout son cœur de telle sorte que très vite les assiettes et les gourdes royales se retrouvèrent vides [...].

(Toure 1983, p.105)

La glotonnerie de Dissia est ridicule certes mais se transforme en un vilain défaut au regard des normes culturelles qui conseillent la modération, le partage.

Le conte participe à la promotion de la culture ivoirienne, en ce qu'il œuvre au respect des normes culturelles codifiées en règles éthiques dont la violation est sanctionnée par le ridicule. Cette autre séquence du conte intitulée « la femme adultère » de Ano (1988, p.57). Le mari cocu reçoit les réprimandes de son bienfaiteur en ces termes « le jour où tu portais le deuil de ta femme dans la brousse, ne t'avais-je pas dit que la femme étant un être ingrat, tu devais modérer tes pleurs ? ». Le langage déployé est trivial, parce qu'il a un contenu disqualificateur pour la femme. Cependant, il dévoile un des maux de la société culturellement inadmissible, il s'agit de l'infidélité. Elle est stigmatisée dans le récit pour que la fidélité soit imposée dans la mémoire individuelle et collective du peuple ivoirien et convertie en vertus morales témoignant de l'acquis culturel.

De ce point de vue, le ridicule et la trivialité, au-delà de l'opprobre ou le discrédit qu'ils distillent, servent de support de diffusion de la culture. Puisqu'ils ne font pas que susciter le rire relaxatif ou provoquer la moquerie disqualificatrice mais transmute ledit rire en raillerie pour faire la satire d'une attitude maladroite, dénoncer le comportement anticonformiste moralement ou culturellement inacceptable. Aussi, est-il idoine de retenir que le ridicule ou la trivialité génère le rire ou la moquerie, ils constituent un élément d'expression éthique et culturelle.

Conclusion

Le culte du ridicule et de la trivialité, dans le conte ivoirien, est l'expression satirique de l'antivaleur, la dénonciation de l'anticonformiste réfractaire aux règles régulatrices de la vie en société. S'extériorisant par le comique sous ses multiples formes (comique de situation, geste, caractère, mot) pour amoindrir les frustrations ou diminuer les ressentiments, le ridicule et la trivialité se muent en un instrument d'éducation aux bonnes mœurs. De ce qui précède, ils prennent l'aspect d'un creuset de transmission de vertus morales participant à la valorisation et la consolidation de la culture ivoirienne. Le rire porté dans le voile du comique, s'il est tout aussi distrayant qu'instructif, révèle que le ridicule et la trivialité, dans le conte, fut-il ivoirien, est un appel à la reconversion des mentalités, une forme d'éducation sans éreinter au service de la cohésion sociale.

Références bibliographiques

- Amon, D. F. (1973). *La mare aux crocodiles*, NEA, Abidjan.
- Ano, N. M. (1989). *Introduction au conte africain*, Flash, Abidjan.
- Ano, N. M. (1988). *Contes agni de l'Indénié*, CEDA, Abidjan.
- Bergson, H. (1940). *Le rire, essai sur la signification du comique*, PUF, Paris.
- Chevrier, J. (2001). *Présence du mythe dans la littérature africaine. Notre librairie* 44
- Duchet, C. (1979). *Sociocritique*, Fernand Nathan, Paris.
- Dadié, B. B. (1955). *Le pagne noir*, Présence Africaine, Paris.
- Diop, B. (1961). *Les nouveaux contes d'Amadou Koumba*, Paris, Présence africaine.
- Diarrassouba, C. M. (1975). *Le lièvre et l'Araignée dans les contes de l'ouest africain*, union générale des éditions, Paris.

- Fourastié, F. (1983). *Le rire*, Denoël /Gonthier, Paris.
- Flahault, F. (2001). *La pensée des contes*, Antropos, Paris.
- Gourdeau, JP. (1973). *La littérature négro africaine*, Hatier, Paris.
- Gohoré Bi, S. (1989). *Les contes populaires Gouro, le dit et son récit*, Thèse de Doctorat 3è cycle, Université de Paris x.
- Gingembre, G. (1996). *Les grands courants de la critique littéraire*, Seuil, Paris.
- Amadou, H. B. (1987). *Petit Bodiel*, NEA, Abidjan.
- Amadou, H. B. (1994). *Kaidara*, NEI, Abidjan.
- Mahamadou, K. (1968). *Du conte traditionnel au conte moderne d'expression française, langue et littérature*, Université de Dakar.
- Komoé, K. B. (1983). *Sagesse ancienne. Annales de l'Université d'Abidjan-cocody*.
- Kouzly, L. (2002). *La phalène des collines, Le serpent à plumes*, Paris.
- N'da, K. P. (1984). *Le conte africain et l'éducation*, l'Harmattan, Paris.
- Touré, T. M. (1983). *L'aventure de Topé-l'araignée*, Hâtier, Paris.
- Tououi bi, I. E. (1998). *L'humanisme dans la littérature orale africaine : le cas des contes populaires Gouro*, Thèse de Doctorat 3è cycle, Université d'Abidjan-cocody.
- Zigui, K. P. (1985). *Le roman de renard et les contes d'araignée de l'Afrique de l'ouest*, Thèse de Doctorat D'état, vol.2, Université François Rabelais.